

Compte-rendu de la réunion entre les résidents du boulevard Clovis et la Ville de Bruxelles au sujet du réaménagement du boulevard Clovis

Le lundi 27 janvier 2020

18h30 à 20h30

- A l'initiative du GAQ (www.gaq.be) et d'une série de résidents du Boulevard Clovis
- Lieu : école primaire Adolphe Max
- Présents : une trentaine de résidents du boulevard Clovis, des membres du GAQ (Carolien et Barbara pour le GAQ et d'autres membres dans l'assistance), Najat Koudia, représentante de l'échevine de l'Urbanisme (Ans Persoons), Thomas Doesselaere, représentant de l'échevin de la Mobilité et des Travaux Publics (Bart Dhondt) et Jan Schollaert, agent technique pour la Ville de Bruxelles.
- Invité mais ayant décliné : Infrabel

Objet de la réunion: demande d'une participation citoyenne pour le réaménagement du boulevard Clovis suite aux travaux d'Infrabel et demandes d'éclaircissements divers sur le projet de réaménagement et les différentes nuisances et dégâts matériels occasionnés par Infrabel.

Déroulement de la réunion :

1. **Introduction de la réunion par le GAQ** et remerciements faits aux représentants des cabinets de leur venue.

2. **Prise de parole d'une habitante du bd. Clovis** qui remercie le GAQ, les représentants du cabinet de leur présence et l'école primaire Adolphe Max. Elle précise qu'Infrabel a décliné l'invitation à participer à la réunion mais que, si des habitants le souhaitent, le dernier point de la réunion peut être consacré à des questions relatives aux travaux d'Infrabel. Elle rappelle qu'une réunion organisée par le GAQ et les habitants du boulevard Clovis a été organisée le 14 janvier 2020 pour sonder les différents avis et souhaits concernant le projet de réaménagement présenté en octobre 2019. La ville avait communiqué que l'avis des riverains allait être pris en compte dans la réalisation du projet, mais la Ville n'a rien organisé en dehors de la réunion d'information. Seule l'enquête publique (légalement requise) qui prendra

cours pendant 30 jours après le dépôt du permis d'urbanisme donnera une occasion très limitée aux habitants d'exiger des changements adaptés. (Commentaire : Il semblerait qu'il y ait eu une incompréhension entre le point de vue présenté par la Ville le premier octobre, qui d'un côté parlait de participation et de l'autre parlait déjà de remise de permis, donc la participation promise était envisagée par la Ville dans le cadre de la phase d'enquête publique. Les habitants ont eux compris que la Ville allait organiser une consultation avant que le projet ne soit défini).

3. Prise de parole d'un autre habitant du bd. Clovis qui résume la position commune obtenue lors de la réunion du 14 janvier 2020 avec les résidents du bd. Clovis et des membres du GAQ. Les habitants avaient voté à l'unanimité pour demander une réelle participation citoyenne. Un projet d'une telle ampleur nécessite une participation de tous les habitants (une participation citoyenne qui a par ailleurs fait l'objet de promesses politiques). Différents éléments du projet de réaménagement présenté en octobre 2019 soulèvent chez les résidents du bd. Clovis beaucoup d'inquiétude et de positions mitigées sur les bancs, les arbres, les places de parking, le revêtement, la berme centrale, les arrêts de bus, le carrefour Gravelines, etc. L'habitant s'adresse donc aux représentants des deux cabinets pour demander de se positionner quant à l'organisation d'une réelle concertation « participative » et, d'expliquer comment celle-ci sera organisée en cas de réponse positive. Dans la négative, il demande d'expliquer pourquoi. Enfin, il demande aussi des précisions sur la date d'introduction de la demande de permis d'urbanisme, sur le coût et la durée du réaménagement du bd. Clovis, sur les horaires des travaux (avec la volonté qu'ils soient compatibles avec le mode de vie résidentiel), sur le chantier des impétrants (canalisations, égouts, câbles internet, etc.).

4. Prise de parole de Najat Koudia, représentante de l'échevine de l'Urbanisme, Ans Persoons, sur la question de la demande d'une concertation « participative » pour le réaménagement du bd. Clovis. Hormis les mails qui peuvent être adressés directement au cabinet de l'Urbanisme (cabinet.a.persoons@brucity.be) par chaque habitant en son nom propre et hormis l'enquête publique légale, aucune concertation « participative » n'est à envisager vu les contraintes de délais : la remise du permis d'urbanisme est déjà en cours. Madame Koudia insiste néanmoins sur les possibilités qu'offre l'enquête publique : elle permettrait, selon elle, d'exiger des changements dans les projets de réaménagements surtout lorsqu'il s'agit de projets de la Ville et non de particuliers. Tout citoyen, durant les 30 jours de l'enquête publique peut envoyer ses commentaires et doléances à l'adresse inscrite sur l'affiche rouge qui doit être visible dans le lieu concerné.

5. **Une habitante du bd. Clovis**, précise qu'elle a travaillé comme avocate en matière d'urbanisme pendant 20 ans et témoigne que la commission de concertation qui clôture l'enquête publique et à laquelle tout citoyen est invité prend généralement une dizaine de minutes et avalise le plus souvent les demandes de permis tels qu'ils ont été introduits. Un membre du GAQ confirme cela mais un autre membre du GAQ montre son désaccord.

6. **Jan Schollaert, agent technique pour la Ville de Bruxelles**, dit que son expérience est toute autre: après une enquête publique les services de la Ville doivent toujours faire des adaptations.

Il répond aux questions techniques du plan de réaménagement. Il confirme que la demande d'une participation citoyenne est désormais impossible vu le calendrier du projet (la procédure d'obtention du permis d'urbanisme prend plusieurs mois, le chantier des impétrants se déroule entre l'été et fin 2020 et nécessite de lancer au plus vite un marché public pour sélectionner l'entrepreneur qui sera chargé d'exécuter les travaux de réaménagement en 2021. Le projet a été budgétisé pour 2020). Il rappelle que dans le cadre de l'enquête publique du chantier d'Infrabel il y a eu une commission de concertation qui a eu lieu fin 2018. Ensuite, une réunion d'information a été conjointement organisée par la Ville et Infrabel le premier octobre 2019 lors de laquelle le projet a été présenté aux habitants. Monsieur Schollaert insiste néanmoins, lui aussi, sur l'impact que peuvent avoir une enquête publique et la commission de concertation qui s'ensuit. Des changements légers peuvent être apportés comme, par exemple, le fait de planter des arbres ou pas, les bancs ou la largeur des pistes cyclables sans modifier le permis d'urbanisme mais ils occasionneraient un retard. Des changements plus profonds nécessiteraient de réintroduire un permis d'urbanisme et retarderaient le chantier de manière conséquente. Il est actuellement prévu que les travaux de réaménagement du boulevard débutent en mars 2021 (après l'intervention des différents concessionnaires sous les voieries: Sibelgaz, Telenet, Vivaqua, Proximus, etc.) et se terminent fin 2021. Le budget prévu pour le réaménagement du boulevard Clovis est d'environ 2,6 millions d'euros.

7. **Interventions et questions des résidents du bd. Clovis** devant cet état des lieux brossé par les deux représentants de la Ville :

- Plusieurs habitants expriment leur impression que la Ville exerce une forme de chantage : ou bien les habitants acceptent le projet tel quel, ou bien l'avis des habitants est pris en compte au prix d'un allongement du chantier.

- Des demandes de précision sont faites sur le projet tel qu'il va être présenté pour obtenir le permis d'urbanisme (quelques changements auraient été encore faits depuis octobre 2019, et les riverains, malgré leurs demandes récentes pour recevoir par mail les nouveaux plans, sont toujours renvoyés à ceux présentés à la réunion d'information du premier octobre). Monsieur Schollaert prend alors le temps de commenter dans le détail le plan affiché qu'il a apporté avec lui : trottoirs de 2 m, avec des dalles en pierre (platine), une piste cyclable d'1 m 50 au même niveau que le trottoir avec de l'asphalte ocre, une zone de sécurité de 80 cm avec l'espace parking, des zones de parking ponctuées d'arbres (dont l'essence a été sélectionnée pour éviter les maladies) tous les deux ou trois voitures (une quinzaine de places de parking seraient donc ôtées) et réalisées avec les pavés de l'ancien boulevard, la route rétrécie et asphaltée, la berme centrale en béton avec une promenade centrale, ponctuée de parterres verdurisés, de bancs en enfilade tout le long (un habitant précise qu'il a compté 38 bancs sur le plan), de plaines de jeux et d'œuvres d'art, à l'extrémité du boulevard, côté chaussée de Louvain, une zone d'art, deux bouches d'évacuation rectangulaires (à la place des rondes), carrefour coupé au niveau de Gravelines pour avoir une promenade continue de la berme centrale et dévier la circulation (pour tenir compte du plan régional Good Move), bulles à verres enterrées au début du boulevard. Les luminaires seront complètement remplacés : sur poteaux et façades. Pour la question de la piste cyclable côté droit (trottoirs), c'est pour des raisons de sécurité et éviter qu'ils ne doivent traverser la voirie en fin de berme centrale. Le toit du tunnel sera rehaussé et donc ne permettra pas de planter des arbres sur la berme centrale.

- La question des bancs est reprise par plusieurs résidents du boulevard Clovis : les personnes qui s'expriment sont toutes en défaveur de ces bancs et une personne rappelle que cette logique de piétonnier avec aires de jeux et de repos va à l'encontre de la zone résidentielle.

- L'éclairage soulève des craintes sur l'impact qu'il aura sur l'intérieur des habitations.

- Le carrefour coupé avec la rue de Gravelines pose problème non seulement pour certains habitants du boulevard Clovis mais également pour les riverains des rues adjacentes et la police.

- Le revêtement bétonné de la berme centrale paraît à certains en contradiction avec la volonté d'un piétonnier « verdurisé ». L'aspect de la ligne verdurisée continue qu'il y avait précédemment était beau et cohérent, et invitait seulement à passer, non à s'installer. Le

boulevard ne doit pas à être un square supplémentaire : c'est une zone résidentielle avec un cachet patrimonial.

- Les habitants demandent si les travaux de réaménagement du boulevard pourront commencer à une heure décente. Il est prévu qu'ils commencent à 7h30. Concernant la circulation des voitures, il est prévu que le boulevard Clovis soit fermé de façon ponctuelle sur les tronçons en travaux et sur un sens du boulevard à la fois.

8. Questions relatives à Infrabel :

- Les ouvriers commencent le chantier à 6h du matin pour éviter les embouteillages. Ne serait-il pas possible de commencer à 7h ou 7h30 ? Thomas Dosselaer du cabinet D'hondt prend note et va se renseigner.

- Beaucoup de fissures et de dégâts matériels ont été causés dans les habitations. Certains résidents ont déjà contacté personnellement Infrabel ou leurs assurances. Une plainte commune pourrait avoir plus de poids.

- A la fin de la réunion les riverains ont été encouragés à prendre des photos de leurs maisons et de les centraliser chez quelqu'un pour permettre d'organiser des réclamations éventuelles auprès d'Infrabel.

- Un participant demande si la technique antibruit appliquée dans les tunnels de la zone Plasky pourrait être appliquée au boulevard Clovis. Thomas Doesselaere répond qu'il va se renseigner à ce sujet.

9. Clôture :

Le GAQ a remercié les responsables de la ville d'être venu exposer le projet et d'avoir écouté les doléances des riverains. La présidente du GAQ a exprimé le souhait que dans le futur il y ait davantage de participation en amont des projets. Elle a également indiqué qu'il faudra maintenant un travail pour préparer l'enquête publique, non seulement avec les riverains, mais également avec les autres habitants du quartier.